

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUIN 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 juin 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Fatih DEMIRAY

Membres présents : 29

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 11

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Tarik EZ ZAJJARI pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Jacqueline PALLUY pouvoir à M. Stéphane GENIN
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Hervé THIBAUD pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à M. Rémi COURT

Membres absents: 3

Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Anne-Lise LANSAQUE

Délibération n°20250623DEL3

ACTION EDUCATIVE

Convention tri-partite entre la Ville, l'Éducation Nationale et ITINOVA pour le groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter

RAPPORTEURE : MME MARTINE CHAREYRE

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet «Tous à l'École», la Ville de Bron, l'Éducation Nationale et l'association ITINOVA s'unissent pour expérimenter un modèle d'école inclusive et innovante au sein du groupe scolaire Élisabeth et Robert Badinter.

Ce projet vise à offrir aux enfants en situation de handicap un environnement scolaire de proximité, bienveillant et adapté, favorisant leur épanouissement et le développement de leur plein potentiel. L'école ainsi aménagée permettra à chaque élève de grandir dans un cadre familial tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé selon ses besoins. Pour ce faire, une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants, d'animateurs et de professionnels médico-sociaux sera mobilisée au sein de l'établissement.

Les objectifs principaux de ce projet sont les suivants :

- garantir à chaque enfant une éducation de qualité, à tous les enfants du secteur, en assurant un cadre rassurant et proche de leur domicile,
- identifier les besoins spécifiques de chaque élève et y répondre par accompagnement personnalisé,
- favoriser une coopération étroite entre les enseignants, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et les familles, assurant ainsi un suivi global de chaque enfant,
- compléter les apprentissages scolaires par le développement des compétences sociales et de l'autonomie personnelle,
- encourager l'innovation pédagogique en valorisant les nouvelles pratiques et en offrant un espace d'expérimentation aux équipes éducatives,
- fédérer un collectif éducatif mobilisant l'ensemble des acteurs autour de l'enfant, pour une meilleure coordination des actions,
- accueillir et former les professionnels de demain afin de renforcer la qualité et la pérennité de l'accompagnement éducatif.

La convention à approuver a pour objet de formaliser les engagements réciproques des partenaires autour des points suivants :

- définir les rôles et responsabilités de chacun dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'école inclusive,
- encadrer les modalités d'intervention et de coordination entre les différents professionnels : personnels de l'Éducation Nationale, agents municipaux et équipe médico-sociale,
- préciser les conditions d'utilisation des locaux scolaires ainsi que l'organisation de l'équipe pluri-professionnelle,
- mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation du projet, garantissant son évolution et son efficacité.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la Ville, l'Éducation Nationale (Direction académique du Rhône) et l'association ITINOVA, jointe en annexe à la présente délibération,

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié le 26/06/2025



ID : 069-216900290-20250624-20250623DEL3-DE

Le Maire,

Jérémie BREAUD